



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY CAFIPEMF 2026

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou Professeur des Écoles Maître Formateur

Références réglementaires :

Décret du 2021-548 du 4 mai 2021

Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du CAFIPEMF

Circulaire du 19-5-2021 / BO n°21 du 27/05/21

Le candidat s'inscrit à l'examen en année N-1 et se présente aux épreuves au cours de l'année N. Il passe deux épreuves d'admission, la première composée de deux séquences et la deuxième constituée de quatre séquences. Des modules de formation de 5 semaines non consécutives sont prévus pour préparer les épreuves :

- observation et pratique accompagnée auprès d'un PEMF ou CP
- formation assurée conjointement par l'académie d'exercice du candidat et par l'INSPE

Ces semaines se déroulent préalablement aux épreuves d'examen

L'inscription en année N-1 est conditionnée à 5 années d'exercice et à une visite conseil de l'IEN.

En année N, la formation se déroule jusqu'en décembre.

La première épreuve d'admission a lieu à partir de janvier et se décompose en deux temps successifs (en mathématiques ou en français) :

- un temps d'enseignement
- un temps d'entretien

La seconde épreuve d'admission se déroule un mois après (sans compter les vacances scolaires) et se décompose en trois temps :

- l'observation d'une séance de classe réalisée par un néo-titulaire (dans le domaine non retenu lors de la première épreuve) et dans un cycle différent de celui qui a été le contexte de la passation de la première épreuve.
- l'analyse de la séance observée
- la production d'un rapport de visite élaboré et envoyé sous huit jours aux membres du jury
- un entretien du candidat avec le jury

Il existe une épreuve facultative de spécialisation. La liste des spécialisations est la suivante :

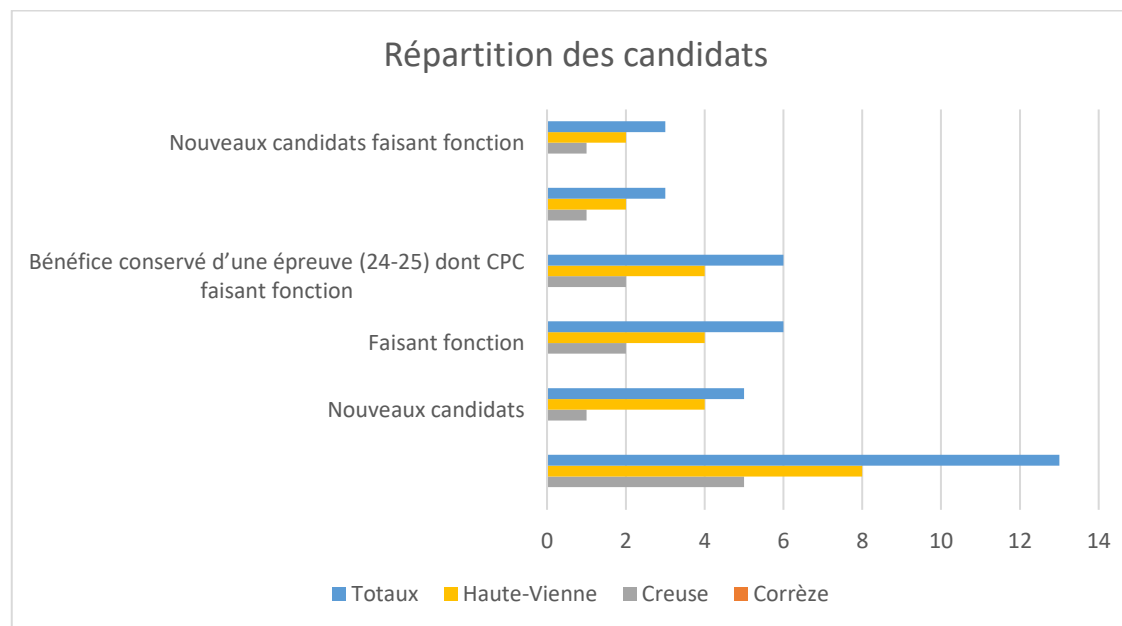
- arts visuels ;
- éducation physique et sportive ;
- éducation musicale ;
- enseignement en maternelle ;
- enseignement et numérique ;
- histoire-géographie-enseignement moral et civique ;
- langues et cultures régionales ;
- langues vivantes étrangères ;
- sciences et technologie.

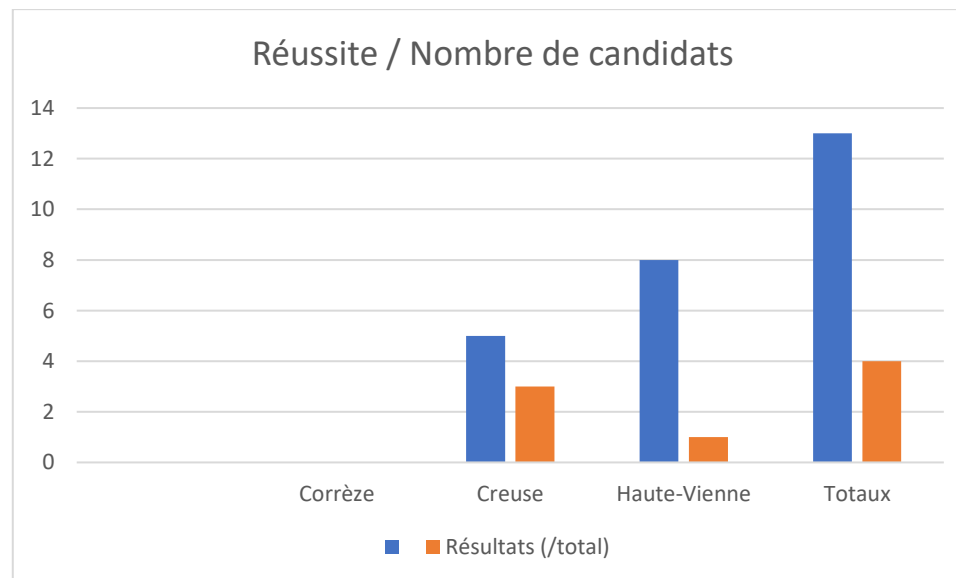
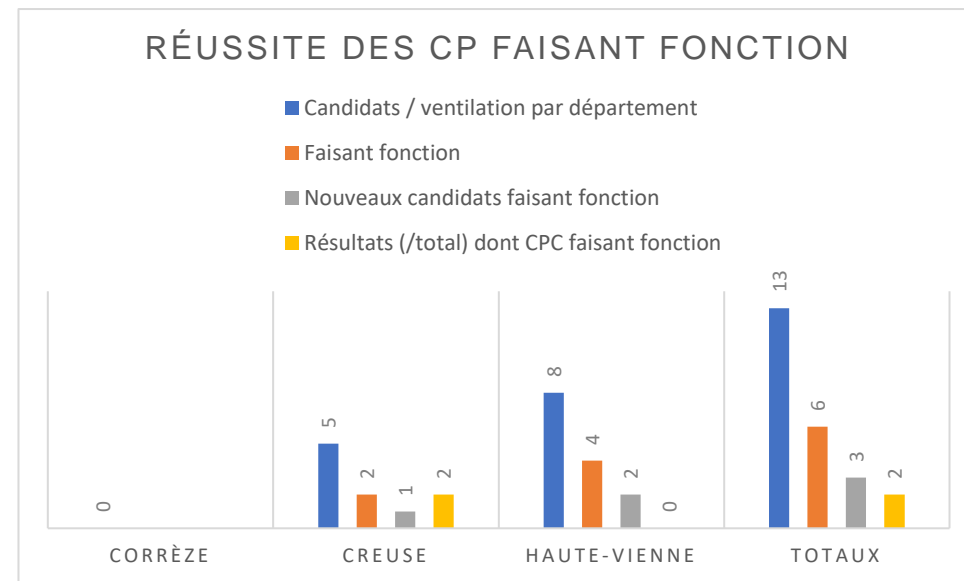
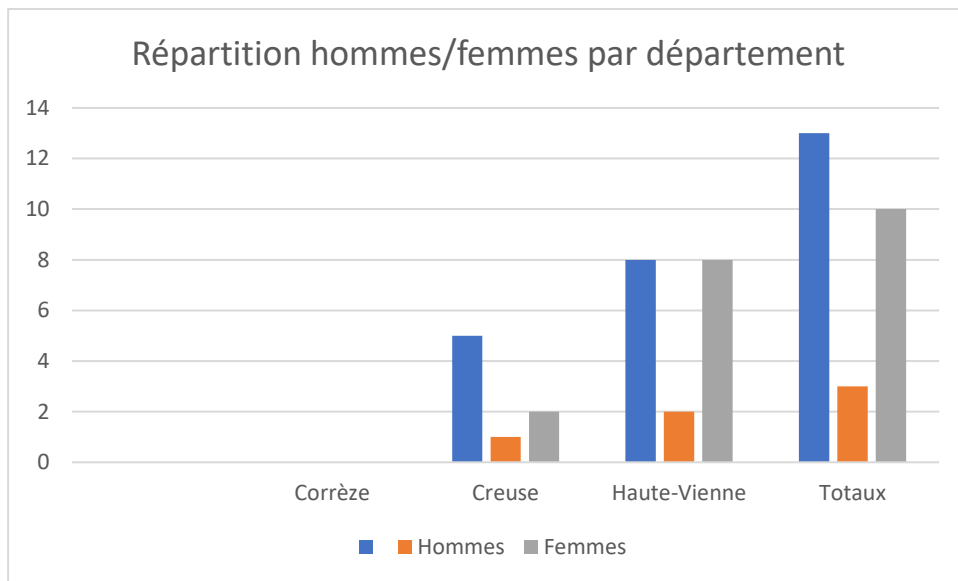
Cette épreuve se tient en N+3 a minima et comporte trois temps :

- un rapport d'activités
- une séance de formation professionnelle collective
- un entretien

Bilan quantitatif :

Candidats / ventilation par département		Nouveaux candidats	Faisant fonction	Bénéfice conservé d'une épreuve (24-25) dont CPC faisant fonction		Nouveaux candidats faisant fonction	Résultats (/total) dont CPC faisant fonction		Bénéfice conservé d'une épreuve pour la session 26-27 dont CPC faisant fonction	
Corrèze	0									
Creuse	5	1	2	2	1	1	3	2	1	/
Haute-Vienne	8	4	4	4	1	2	1	/	5	3
Totaux	13	5	6	6	2	3	4	2	6	4





30,76 % des candidats sont reçus et ont obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points égal ou supérieur à 20 points sur 40, et au moins 10 points sur 20 lors de chaque épreuve.

	Pourcentage de candidats admis par département
Corrèze	/
Creuse	60
Haute-Vienne	12,5

6 candidats, soit 46,15 % conservent le bénéfice d'une épreuve pour 2026/2027.

Aucun candidat n'a été inscrit cette année pour l'épreuve facultative complémentaire de spécialisation dans l'académie.

Bilan qualitatif :

Observation d'une séance d'enseignement

Constats du jury :

-Relation avec les élèves et climat de classe :

La relation avec les élèves reste globalement fluide, mais les échanges sont souvent duels (enseignant-élève) et peu triangulés (élève-élève-enseignant). L'interaction enseignant/élèves est privilégiée, au détriment des échanges entre pairs.

Le cadre de travail est généralement construit, avec des habitudes de travail bien installées chez les élèves. Pour les candidats faisant fonction, mettre en œuvre un nombre important de séances avant l'épreuve (environ 5/7)

-Conception et mise en œuvre des séances :

Les séances observées sont rigoureuses et structurées dans leur forme, mais des écarts persistent entre la conception et la mise en œuvre, notamment en termes de réalisation effective et efficiente, de différenciation et de gestion du temps.

Différenciation : Peu de différenciation réelle, même en double-niveau (ex. : séance quasi-identique en CE1 et CE2). La prise en charge des différents niveaux de classe est souvent absente.

Objectifs et compétences ne sont pas toujours identifiés ou ciblés correctement dans les fiches de préparation. Le rôle du maître, l'activité des élèves, les consignes et les supports doivent être précisés.

Progressivité des apprentissages: elle n'est pas toujours visible (séance inscrite dans une séquence, compétences et objectifs en lien avec les programmes officiels).

Supports : ils sont parfois peu questionnés dans leur forme et leur fond en amont de la séance, ils demeurent perfectibles et ne permettent pas toujours d'atteindre les objectifs visés.

-Gestion des erreurs et des procédures :

Les erreurs des élèves sont rarement analysées ou exploitées pour ajuster la pratique. Le statut de l'erreur est peu interrogé, ce qui limite la compréhension des élèves.

Les procédures utilisées par les élèves ne sont pas toujours inventoriées ou explicitées.

-Verbalisation et traces écrites : Peu de place leur est laissée et les traces écrites sont rares, tant pendant la séance qu'au moment du bilan.

-Utilisation du numérique :

L'utilisation du numérique est présente, mais son apport n'est pas toujours optimisé pour soutenir les apprentissages.

-Organisation et gestion du temps :

Des temps de flottement sont observés, notamment lors des ateliers en autonomie. La tâche proposée n'est pas toujours clairement définie ou ne vise pas systématiquement l'entraînement ou le réinvestissement d'une compétence.

La gestion des groupes et la circulation de l'enseignant dans la classe sont inégales.

-En maternelle :

Les séances de langage ou de mathématiques sont bien adaptées à la durée d'attention des élèves, mais l'articulation avec d'autres ateliers ou domaines associés aux fondamentaux est parfois insuffisante.

NB : Un dossier individuel pour chaque membre des commissions est apprécié

Analyse de la séance menée et les échanges avec le jury :

Constats du jury :

-Les candidats s'inscrivent dans un dialogue professionnel avec le jury, mais des difficultés persistent pour :

- inventorier les procédures des élèves et analyser les erreurs.
- structurer les retours sur la séance, qui peuvent être décousus ou peu réflexifs.
- justifier les choix pédagogiques de manière claire et argumentée.

-Certains candidats dépassent la simple description et s'engagent dans une analyse réflexive, témoignant d'une posture de formateur déjà investie.

Préconisations du jury :

-Conception et mise en œuvre des séances :

Rendre effective la différenciation, en simple ou multi-niveaux et adapter les supports et les consignes.

Détailler les objectifs, les compétences, le rôle du maître, l'activité des élèves et les supports dans les fiches de préparation.

Veiller à la progressivité des apprentissages et à l'inscription de la séance dans une séquence cohérente.

Diversifier les supports et s'assurer qu'ils servent les objectifs visés.

Analyser les erreurs des élèves et les procédures pour ajuster la pratique.

Favoriser la verbalisation des élèves et les traces écrites tout au long de la séance et lors du bilan.

-Organisation et la gestion du temps :

Circuler dans la classe pour observer les ateliers en autonomie et apporter un étayage ou une remédiation.

Clarté des tâches : S'assurer que les tâches proposées en autonomie sont clairement définies et visent l'entraînement ou le réinvestissement.

-Echanges avec le jury :

Structurer le retour réflexif sur la séance et justifier les choix pédagogiques.

Inventorier et analyser les procédures des élèves de manière systématique.

-Utilisation des outils :

Optimiser l'utilisation du numérique pour soutenir les apprentissages.

Connaître et utiliser les ressources institutionnelles (programmes, livrets d'accompagnement).

Points à valoriser et de vigilance :

- Volonté de créer des interactions entre élèves et de prendre en charge la différenciation.
- Temps d'institutionnalisation / d'explicitation : Souvent trop bref, il doit permettre aux élèves d'identifier clairement ce qu'ils ont appris.
- Préciser les critères de réussite et les indicateurs d'observation pour évaluer les apprentissages.
- Gestion des groupes : Éviter les temps de flottement et s'assurer que chaque groupe est actif et accompagné.

Seconde épreuve d'admission

Observation par le candidat d'une séance d'enseignement conduite par un néo-titulaire et de ses échanges avec celui-ci, production d'un rapport écrit et entretien avec le jury

Conduite de l'entretien et posture du candidat

Constats du jury :

-Structure de l'entretien :

Les entretiens sont globalement bien structurés, avec un cadre annoncé clairement et un temps de parole initial laissé au néo-titulaire.

Cependant, les points forts identifiés sont souvent abordés trop rapidement et insuffisamment exploités comme leviers d'analyse et de progression.

Les interactions conduisent parfois le néo-titulaire à se justifier plutôt qu'à s'engager dans un dialogue professionnel constructif.

-Équilibre pédagogique/didactique :

Les entretiens se centrent principalement sur des aspects didactiques, au détriment d'une analyse pédagogique plus concrète, limitant ainsi la portée formative des échanges.

-Posture professionnelle :

Certains candidats, notamment les CPC faisant fonction, sont plus performants dans la conduite formelle de l'entretien, mais des lacunes persistent sur les connaissances didactiques. La reconstruction structurée de la séance observée reste parfois en suspens et les apports théoriques sont souvent présentés de manière concentrée et de façon listée plutôt que distillés tout au long de l'échange.

-Conseils et accompagnement :

Les conseils formulés manquent de concret et de ciblage, limitant leur transférabilité par les néo-titulaires.

Difficulté à sortir d'un plan préétabli pour s'adapter aux interactions avec le néo-titulaire.

Analyse de la séance observée et échanges

Constats du jury :

-Préparation et organisation :

Les documents de préparation de la séance ne sont pas toujours détaillés (objectifs, compétences, obstacles, dispositifs de remédiation).

Les candidats ne mobilisent pas suffisamment les références théoriques ou institutionnelles (ex. : guides fondamentaux, programmes...).

-Observation et analyse :

Les observations sont listées sans être accompagnées de conseils opérationnels ou d'une analyse critique.

Peu de prise de distance professionnelle dans l'analyse des pratiques observées.

-Différenciation et adaptation :

La question de la différenciation, notamment en double-niveau est rarement approfondie ou accompagnée de stratégies concrètes.

Rapport de visite

Constats du jury :

-Structure et contenu :

Les rapports respectent généralement les attendus formels (déroulé de séance, entretien, points forts, points de réflexion).

Cependant, le contenu se limite parfois à une retranscription strictement linéaire des échanges, sans analyse approfondie ou hiérarchisation des conseils.

Les points forts identifiés ne sont pas toujours justifiés (ex. : valorisation du tutorat sans mesure de son impact).

-Langage et formulation :

Des erreurs orthographiques ou grammaticales subsistent.

Le lexique pédagogique et didactique utilisé n'est pas toujours modélisant pour étayer la réflexion du néo-titulaire.

-Conseils opérationnels :

Les conseils restent souvent génériques (renvois à des références sitographiques sans explicitation).

Peu de pistes de réflexion ou **d'outils concrets** pour agir sont proposés.

Préconisations du jury :

-Conduite de l'entretien :

Équilibrer les dimensions pédagogiques et didactiques pour rendre les perspectives d'amélioration plus concrètes.

Cibler 2 ou 3 points précis en s'appuyant sur la problématique essentielle de la séance, pour correspondre au format de l'épreuve (1 heure).

Adapter les propos aux besoins du néo-titulaire en formation initiale, en évitant les remarques non factuelles ou les questions exprimant un ressenti.

Éviter les tics de langage qui pourraient conforter des pratiques non efficaces.

Clore l'entretien sur les points à retenir et ne pas relancer la discussion inutilement.

-Analyse et le rapport de visite :

Analyser la cohérence de la séance avec les objectifs et attendus des programmes.

Se déplacer dans la classe pour observer et analyser les productions des élèves, afin d'apporter des conseils ciblés.

Hiérarchiser les axes d'amélioration pour faciliter leur compréhension et leur appropriation.

Formuler des recommandations opérationnelles, en lien direct avec la situation observée et s'appuyer sur des références théoriques ou pédagogiques précises.

Proposer des outils concrets pour faire évoluer les pratiques professionnelles.

-Mobilisation des connaissances :

Connaître les programmes en vigueur et les ressources institutionnelles et savoir les mobiliser. S'approprier les apports des chercheurs mentionnés dans les guides et les convoquer pour argumenter.

Mener une analyse critique de l'entretien et du rapport de visite, en identifiant les points forts et les pistes d'amélioration.

-Gestion des conditions matérielles :

Anticiper l'organisation spatiale (positionnement des chaises, tables) pour favoriser une communication fluide.

Prévoir les documents nécessaires pour le jury et le candidat en amont.

-Accompagnement des néo-titulaires :

Identifier clairement le rôle des accompagnants (ex. : AESH) et les élèves concernés, pour adapter les modalités d'accompagnement.

Prendre en compte la diversité des publics et se projeter dans le métier de formateur en proposant des pistes adaptées à différents contextes.

-Présentation et les échanges avec le jury :

Préparer la prise de parole introductive de l'entretien final.

Répondre de manière experte et concise aux questions du jury, en s'appuyant sur des connaissances didactiques et pédagogiques solides.

S'engager dans une démarche de développement professionnel en illustrant concrètement les conseils donnés.

Points à valoriser et de vigilance :

Respect du cadre de l'épreuve (temps, calendrier, envoi du rapport).

Posture réflexive chez certains candidats, recherchant avec engagement à répondre aux questions posées.

Préparation de l'entretien final avec un temps d'introduction pensé et structuré.

Renforcer les fondements didactiques et s'approprier les apports des chercheurs.

Mieux valoriser les points forts des néo-titulaires pour mieux accompagner leurs progrès.

Eviter les constats superficiels et approfondir le questionnement pour s'assurer de la compréhension.

Adapter l'accompagnement à la diversité des publics et des contextes.

XX

Autres points à signaler :

Conditions matérielles et organisation de l'épreuve :

Les conditions matérielles ne sont pas toujours anticipées (ex. : absence de places assises pour le jury, documents de préparation non fournis en amont).

Ces imprévus occasionnent des pertes de temps et un inconfort évitable.

Réactions et accompagnement du néo-titulaire :

Certains néo-titulaires manifestent une charge émotionnelle importante à l'issue de l'entretien, nécessitant un accompagnement rassurant de la part du jury.

Cette réaction n'est pas systématiquement liée à la posture du candidat, mais plutôt à la pression inhérente à la situation.

Pour conclure, les épreuves du CAFIPEMF révèlent des **points forts** (climat de classe, respect du cadre, volonté d'analyse), mais aussi des **axes d'amélioration prioritaires** pour les candidats. Les recommandations suivantes méritent une attention particulière lors de la préparation et de la passation des différentes épreuves :

- **Approfondir les références didactiques et pédagogiques** (programmes, chercheurs, guides institutionnels) et les mobiliser **de manière opérationnelle**.
- **Structurer et hiérarchiser les analyses** (séances, entretiens, rapports) pour en faire des outils concrets et transférables dans le cadre de la projection dans la fonction de formateur
- **Renforcer la différenciation et l'adaptation** aux besoins des élèves et des néo-titulaires, en s'appuyant sur des observables précis.
- **Développer une posture réflexive et critique**, en justifiant les choix pédagogiques et en analysant les écarts entre conception et mise en œuvre.
- **Optimiser la communication professionnelle** (langage précis, conseils ciblés, équilibre entre écoute et guidance).
- **Anticiper les conditions matérielles et logistiques** pour garantir un déroulement fluide des épreuves.

Ces axes visent à **élever la qualité des pratiques formatives** et à préparer les candidats à leur rôle de maître formateur ou conseiller pédagogique.